

Paris le 25 novembre 2020



BONS DE NOËL 2020



La distribution des bons de Noël sur le site de Reully s'effectuera :

Le 7 DECEMBRE 2020 de 10h à 14h45 (coupure de 12h à 12h30)

La distribution des bons de Noël sur le site d'Avron s'effectuera :

Le 8 DECEMBRE 2020 de 9h30 à 16h30 (coupure de 12h à 12h30)

Salle des Oliviers (RDC derrière la cafeteria)

POUR LE PERSONNEL DE NUIT

- AVRON : LES 9 et 10 décembre 2020 (18h00 à 20h00 C.E. ouvert)
- REULLY : LE 14 décembre A PARTIR DE 7H30 **SUR COMMANDE AVANT LE 11 décembre au 01.44.64.17.73**

IMPORTANT :

- Pour ceux qui ne pourront pas se déplacer des procurations seront à disposition au C.E ou au dos de cette note
(LES PROCURATIONS AVEC PLUS DE 8 NOMS POURRONT NE PAS ETRE RENDUES LE MÊME JOUR SUIVANT L'AFFLUENCE)
- La distribution se terminera le 03 février 2021
- 1 seule personne à la fois dans la salle.
- Masque obligatoire

BENEFICIAIRES :

C.D.I , C.D.D. avec 1 an d'ancienneté au 31 décembre 2020
Et leurs enfants de 0 à 16 révolus au 31 décembre 2020

Emmanuel FAUDEUX
Secrétaire du C.S.E.



Pour rappel, la distribution se fera jusqu'au 03 février 2021.

**Si vous êtes absent sur cette période, pensez à laisser une procuration à vos collègues pour le retrait des bons.
Les procurations données avec plus de 8 noms seront à récupérer plus tard dans la semaine si affluence.**

Merci



Procuration bons Noël

Je soussigné, M, Mme

Service

Déclare avoir pris les bons « Noël » pour :

Et en prend la pleine et entière responsabilité.

Date

Nom

signature